



D O S S I E R D E P R E S S E

2 novembre 2023

Semaines de la réduction des déchets en province Sud du 2 au 29 novembre



Chaque année, lors de la dernière semaine de novembre, la Semaine Européenne de la réduction des déchets (SERD) rassemble les collectivités, les entreprises, les établissements scolaires, les associations et les particuliers pour promouvoir des pratiques écoresponsables qui réduisent les déchets.

En lien avec l'événement national la Semaine Européenne de la réduction des déchets qui se tient du 18 au 26 novembre, la province Sud en partenariat avec l'Ademe a décidé cette année encore de décliner des actions, non pas sur une semaine mais sur plusieurs semaines du 2 au 29 novembre autour de la thématique de la SERD cette année des **Emballages : la sobriété avant le recyclage**.



Changer les habitudes

Avec l'essor de la consommation de produits emballés, la gestion des déchets d'emballages est devenue un domaine clé de l'économie circulaire et du développement durable. Mais elle n'est pas sans défi. L'un des principaux défis tient de la diversité des matériaux utilisés pour les emballages, allant du plastique au verre en passant par le carton et le métal. Cette diversité rend la collecte, le tri et le recyclage plus complexes. De plus, la croissance constante de la consommation engendre une augmentation des déchets d'emballages, ce qui met à l'épreuve les infrastructures de gestion des déchets.

La province Sud a réglementé dans son code de l'Environnement la filière des déchets d'emballages sur le principe de la responsabilité élargie du producteur (REP). Les producteurs-importateurs de produits emballés doivent désormais pourvoir à la gestion des déchets d'emballages issus des produits qu'ils mettent sur le marché. La REP est un concept réglementaire qui vise à encourager les producteurs et les fabricants à réduire la quantité de déchets, à promouvoir la réutilisation et le recyclage, et à minimiser les effets négatifs sur l'environnement tout au long du cycle de vie d'un produit.

Dans le cadre de son schéma de prévention et de gestion des déchets, la province Sud en partenariat avec l'Ademe, organise les semaines de la réduction des déchets sur la thématique choisie par l'Ademe en 2023 – **Emballages : la sobriété avant le recyclage.**

Quelques chiffres sur les déchets d'emballages

- **141 millions d'unités** : c'est le nombre annuel d'emballages réglementés vendus en Nouvelle-Calédonie (bouteilles plastiques, canettes alu, bouteilles et bocaux en verre, conserves métal, et briques alimentaires) ; et donc le gisement annuel de déchets d'emballages (boissons, liquides alimentaires et conserves) générés ; ce qui équivaut à environ **8 400 tonnes** ;

- **3 100 tonnes** : c'est l'objectif global fixé par la province Sud en matière de collecte et de recyclage à fin 2024.

Programme des semaines de la réduction des déchets en province Sud

De nombreuses actions (ateliers, concours scolaires, exposition, visites guidées...) seront organisées en province Sud afin d'inciter le public à diminuer sa production de déchets d'emballages.

- **Consulter le programme** : www.province-sud.nc/serd

Comme tous les ans, la province Sud s'associe à l'Ademe pour soutenir, les communes de province Sud souhaitant mener des actions lors de la SERD par l'attribution d'une subvention.

Les points forts :

- **Un concours vidéo** organisé auprès des établissements scolaires, portant sur les bons gestes (tri, vrac, etc.) au quotidien en partenariat avec le vice-rectorat, la Direction diocésaine de l'enseignement catholique et la Direction provinciale l'éducation et de la réussite.



- L'organisation d'un **atelier de la transition économique et écologique** sur le thème de la prévention des déchets d'emballages des activités professionnelles. Cet atelier se tiendra le mercredi 22 novembre 2023. + d'info en cliquant [ici](#)
- **Des visites organisées des opérateurs de traitement agréés** pour la filière de déchets d'emballages tels que le centre de tri Mont-Dore Environnement (les mardis et mercredis du mois de novembre) et ECOPAVEMENT (les mardis et jeudis du mois de novembre) pour les établissements scolaires et les particuliers sur inscription préalable en cliquant [ici](#)
- **Une exposition artistique** au Centre Administratif de la province Sud du 20 au 24 novembre réalisée à base de déchets d'emballage alimentaire.
- **Un atelier de confection de serviettes hygiéniques** le mercredi 15 novembre de 13 h à 16 h au CAPS (renseignements auprès du Centre d'Information Droit des Femmes et Égalité au 20 37 40).
- **La poursuite la campagne de communication sur la Responsabilité Élargie du Producteur de déchets d'emballages** pour informer au public ce que devient le déchet après qu'il a été trié.
- **Une soirée de clôture** des Semaines de la réduction des déchets à l'auditorium en présence de tous les partenaires le mercredi 29 novembre à 18 h :
 - diffusion des vidéos des participants au concours et remise des prix (compacteurs de canette, bons d'achat dans des magasins de vrac, sacs de course réutilisable)
 - le bilan des actions du mois de la réduction des déchets.
- Dans le cadre de la démarche de **l'administration éco-responsable**, la collectivité propose aussi des actions internes à destination de ses agents.

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

